https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-3-mai-2010-fixant-les-elements-a-prendre-en-compte-pour-le-calcul-de-lindemnite-dite-de-garantie-individuelle-du-pouvoir-dachat-au-titre-de-lannee-2010/
Arrêté du 3 mai 2010 fixant les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat au titre de l'année 2010
03/05/2010
Pour la période de référence fixée du 31 décembre 2005 au 31 décembre 2009, le taux de l'inflation ainsi que les valeurs annuelles du point à prendre en compte sont :
― taux de l'inflation : + 6,2 %.
― valeur moyenne du point en 2005 : 53,201 2 euros.
― valeur moyenne du point en 2009 : 55,026 0 euros.